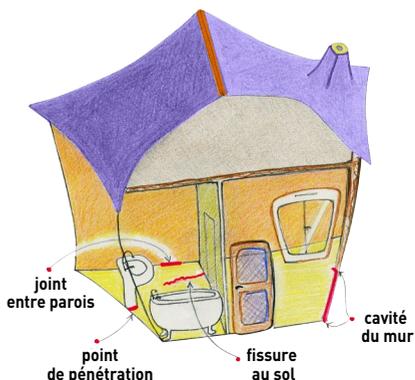


Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle provenant de la désintégration successive du radium et de l'uranium contenus dans la croûte terrestre. Il est inodore et incolore. Une exposition régulière durant de nombreuses années, à des concentrations excessives accroît le risque de développer un cancer du poumon. Le risque est proportionnel au temps d'exposition et à la concentration du gaz dans l'air respiré. Il s'accroît en cas d'exposition simultanée à la fumée de cigarette.

À l'heure actuelle, seuls certains établissements recevant du public et certaines catégories de lieux de travail font l'objet d'une obligation réglementaire de surveillance de la concentration de radon.

Principales sources d'entrées du radon



Quelques conseils

Le radon peut être présent dans tous les bâtiments, en remontant depuis le sol vers les pièces à vivre, via les défauts d'étanchéité du bâtiment. Dans le neuf ou l'existant, vous pouvez appliquer certains principes qui permettent de diminuer la présence de radon :

- Empêchez le radon d'entrer dans le bâtiment en s'assurant de l'étanchéité à l'air et à l'eau entre le bâtiment et son sous-sol. Cette imperméabilité concerne principalement les joints entre le sol et les murs. Il est également important de veiller à obturer les passages autour des conduits d'eaux usées, d'eau potable... et au niveau des fissures du plancher et du mur.

- Évacuer le radon présent en veillant au bon renouvellement de l'air intérieur qui permet de diluer le radon. Il convient donc de s'assurer que votre logement possède un système de ventilation efficace (et entretenu) et d'aérer régulièrement. Si votre logement possède un soubassement (vide sanitaire, cave, sous-sol par exemple), il est également important de le ventiler.

EN SAVOIR PLUS

- « Connaître le potentiel radon de sa commune »
www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique « radon »
- www.ars.bretagne.sante.fr
- www.sante.gouv.fr
- www.irsn.fr/carte-radon